

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL72

présenté par

M. Tardy

ARTICLE 40

A l'alinéa 10, supprimer les mots :

« , conformément au règlement (UE) n° 910/2014 mentionné ci-dessus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est évident que les normes nationales se conforment aux règlements européens.